

Université de Caen Normandie
Faculté de droit, AES et administration publique

Licence en droit
2025-2026 (2^{ème} semestre)

Option « Intelligence artificielle et droit »
Projet France 2030/ANR - NormanthiIA

Direction : Thibault Douville, professeur des universités en droit privé & **Camille Bordère**, maître de conférences en droit public.

Public : 150 étudiants par année (L1, L2 et L3), sur inscription et engagement d'assiduité.

Licence 1

Séance de présentation de l'option IA et du MOOC – 1h. – Th. Douville

MOOC en ligne sur le thème « Qu'est-ce que l'intelligence artificielle ? Histoire, technique et grands enjeux »

*du 1^{er} février 2026 au 31 mai 2026

Contrôle des connaissances en ligne (QCM) avant le 30 juin 2026.

Licence 2

Séminaires sur le thème « Intelligence artificielle et grandes notions du droit »

*semestre 2

Thèmes	Intervenant	Durée
Intelligence artificielle et droit : enjeux et grandes questions	Th. Douville, Professeur de droit privé	2h
Intelligence artificielle et personne humaine	A. Catherine, MCF droit public et A. Cayol, Professeur de droit privé	2h30
Intelligence artificielle et personnes vulnérables	A. Gallardo, Doctorante contractuelle Droit privé	1h30
Intelligence artificielle et droit constitutionnel : le constitutionnalisme numérique	C. Bordère, MCF Droit public	2h
Intelligence artificielle et responsabilité	E. de Rotrou, E-C.C Droit privé	3h
Intelligence artificielle et contrat	Th. Douville, Professeur de droit privé	2h
Intelligence artificielle et droit pénal	T. Scherer, MCF Droit privé	2h
Intelligence artificielle et droits fondamentaux	A. Korsakoff, MCF Droit public	2h
Intelligence artificielle et service public	C. Bordère, MCF Droit public	2h

Assiduité + contrôle des connaissances : QCM en ligne.

Licence 3

*Semaine du 18 au 22 mai 2025

1/ Intelligence artificielle et connaissance du droit (10h) :

- L'open data des décisions de justice – C. Bordère, MCF droit public (2h)
- L'intelligence artificielle et la pratique judiciaire – E. de Rotrou, E-C.C droit privé (2h)
- L'approche des éditeurs juridique (6h) et l'approche d'une legaltech (2h)

2/ Intelligence artificielle et transformation des métiers du droit (15h) :

- Intelligence artificielle et notariat – Un représentant du Conseil supérieur du notariat (2h)
- Intelligence artificielle et avocats – Me Eric Le Quellene, associé Flichy Grangé Avocats, commission ouverte Droit & Éthique de l'IA (barreau de Paris), Vice-président du Club DPO, ancien membre du Conseil de l'ordre du Barreau de Paris (2h)
- Intelligence artificielle et commissaires de justice – Me Sylvain Dorol, Commissaire de justice (92), Vénézia Associés, intervenant à l'ENM et à l'EFB
- L'approche des legaltechs (6h)
- L'approche d'un éditeur (2h)

Assiduité + contrôle des connaissances : QCM en ligne.

À l'achèvement de l'option : délivrance d'une attestation d'assiduité et de réussite et d'un open badge.